

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2023

Délibérations rendues exécutoires après publication par mise en ligne le 7 février 2023
et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 7 février 2023

ORDRE DU JOUR
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Mardi 31 janvier 2023 à 19 heures

A la Salle de l'Espace Culturel – 20, rue Saint-Exupéry à Isigny-le-Buat (50540)

Rapporteur	N°	Délibération	Etat
M. NICOLAS		Approbation du procès-verbal du conseil communautaire 15 décembre 2022	Unanimité
M. NICOLAS	4.	SEML Innovance : présentation du rapport d'activité	Prend acte
M. ESNOUF	5.	Partenariats et relation aux communes : avenant à la convention d'adhésion Petites villes de demain	Unanimité
M. ESNOUF	6.	Partenariats et relation aux communes : fonds de Solidarité aux Communes Rurales - Commune de Crollon	Unanimité
Mme FERREIRA	7.	a) Economie : création du GALPA « De Havres en Baie » - participation financière	Unanimité
Mme FERREIRA	7.	b) Economie : création du GALPA « De Havres en Baie » - désignation des membres	Unanimité
Mme FERREIRA	8.	Economie : cession d'une parcelle de terrain à la SCI Stenat, ZA Porte de la Baie à Sartilly	Unanimité
Mme FERREIRA	9.	Economie : désignation des membres de l'Association Syndicale Libre (ASL) « Les parkings mutualisés de Saint Hil'Park »	Unanimité
Mme ORVAIN	10.	Réhabilitation et extension de l'école de musique danse et théâtre de Saint Hilaire du Harcouët : avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage confiée	Unanimité
M. LAPORTE	11.	Piscine Spadium de Saint-Hilaire-du-Harcouët : révision des tarifs	Unanimité
M. NICOLAS	12.	Déchets : recrutement d'un chargé de mission implantation des points d'apports volontaires et suivi des travaux	Unanimité
M. NICOLAS	13.	Déchets : recrutement d'un responsable pré-collecte porte-à-porte	Unanimité
M. NICOLAS	14.	Ressources humaines : modification du tableau des emplois	Unanimité
M. NICOLAS	15.	Finances : acompte sur subvention à l'office de tourisme intercommunal	Unanimité
M. NICOLAS	16.	Finances : acomptes sur les subventions aux associations	Unanimité
M. NICOLAS	17.	Finances : assujettissement à la TVA Plateforme de Saint-Jean-de-la-Haize	Unanimité
Mme SEGUIN		Enfance-jeunesse : statuts - intérêt communautaire « espace des parents »	Reportée

Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations au Président et/ou au Bureau

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
24/01/2023Date de publication :
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PÉROUVAULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/01/31 - 04

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021
DE LA SOCIETE ECONOMIE MIXTE LOCALE « INNOVANCE »**

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire doit se prononcer sur le rapport écrit de chaque exercice de la SEM « Innovance »,

Considérant que ce rapport a été approuvé en assemblée générale d'Innovance le 11 mai 2022,

Après avoir pris connaissance de la note de présentation et du rapport relatif à l'exercice 2021 de la SEML « Innovance »,

Après échanges, le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport 2021 de la SEML « Innovance » ci-annexé.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUALT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 05
PARTENARIATS ET RELATION AUX COMMUNES
PETITES VILLES DE DEMAIN – AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION

Rapporteur : Monsieur Franck ESNOUF

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2021/04/01 – 47 du conseil communautaire du 1^{er} avril 2021 affirmant l'engagement de la communauté d'agglomération dans le programme Petites villes de demain et autorisant le Président à signer la convention d'adhésion,

Considérant que la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain, signée le 28 juin 2021, prévoyait la signature d'une convention-cadre d'Opération de revitalisation de territoire traduction d'une stratégie de revitalisation partagée entre la communauté d'agglomération et les communes Petites villes de demain dans un délai de 18 mois, soit avant le 28 décembre 2022,

Considérant que l'article 5 alinéa 1 de la convention d'adhésion précise qu'en « cas de difficulté avérée et justifiée, sur demande explicite et circonstanciée des collectivités bénéficiaires (...) cette durée pourra être prolongée par avenant »,

Considérant que les difficultés rencontrées et décrites dans l'avenant joint à la présente délibération ont sensiblement impacté la démarche d'élaboration du projet de revitalisation et justifient la demande de prolongation de la convention d'adhésion,

Considérant le courrier du Président de la communauté d'agglomération en date du 5 décembre sollicitant une prorogation de la signature de la convention-cadre d'opération de revitalisation de territoire au 28 avril 2023,

Considérant la réponse du Préfet de la Manche en date du 10 janvier 2023 demandant à la communauté d'agglomération ainsi qu'aux 9 communes Petites villes de demain de délibérer sur un avenant de prolongation de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain.

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **APPROUVE** l'avenant de prolongation de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain en portant sa durée à 22 mois, soit jusqu'au 28 avril 2023 ;
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer ledit avenant et toute autre pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
24/01/2023Date de publication :
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 – 06

PARTENARIATS ET RELATION AUX COMMUNES
FONDS DE SOLIDARITE AUX COMMUNES RURALES 2022 – COMMUNE DE
CROLLON

Rapporteur : Monsieur Franck ESNOUF

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L5216-5 VI,

Vu la délibération n°2021/04/15 – 67 du conseil communautaire du 15 avril 2021 approuvant les orientations stratégiques d'investissement du mandat,

Vu le règlement du FSCR adopté par délibération du conseil communautaire le 23 septembre 2021 puis modifié par délibération du conseil communautaire le 16 décembre 2021 et le 19 mai 2022,


Vu la délibération n°2022/06/30 – 131 du conseil communautaire du 30 juin 2022 attribuant le Fonds de solidarité aux communes rurales au titre de l'année 2022,

Considérant le dossier de demande de FSCR de la Commune de Crollon et plus particulièrement le plan de financement prévisionnel actualisé de son projet d'aménagement paysager de l'enclos paroissial,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **APPROUVE** la régularisation du montant de FSCR attribué à la Commune de Crollon au titre de l'année 2022 ;
- **AUTORISE** le versement de 10 000 € à la Commune de Crollon, dans le respect des conditions fixées par le règlement du FSCR ;
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer les conventions financières avec la Commune de Crollon et toute autre pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
24/01/2023Date de publication :
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 – 07a

**CREATION D'UN GROUPE D'ACTION LOCAL PECHE ET AQUACULTURE
« DE HAVRES EN BAIE » - PARTICIPATION FINANCIERE**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu l'article L.5221-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision 2022-05 du bureau de Granville Terre et Mer en date du 24 février 2022 autorisant la réponse à l'appel à projet de la Région sur le « DLAL FEAMPA 2021-2027 » ;

Vu le dépôt d'une candidature commune au « DLAL FEAMPA 2021-2027 » auprès de la Région Normandie en date du 28 février 2022 portée par Granville Terre et Mer ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection du Conseil Régional réuni le 9 mai 2022 et de la notification présentée en Commission Permanente du Conseil régional du 19 septembre 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission développement économique qui s'est tenue le 17 janvier 2023 ;

Vu la convention entre l'Autorité de gestion et l'Organisme Intermédiaire, Région de Normandie, relative aux modalités de gestion du Fonds Européen pour les affaires maritimes la pêche et l'aquaculture 2021/2027 ;

Considérant que, dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie doit soutenir les acteurs des filières pêche et aquaculture ;

Considérant la pertinence constituer un GALPA commun aux territoires des EPCI de Coutances Mer et Bocage, Granville Terre et Mer et Mont Saint-Michel - Normandie en raison d'une homogénéité des problématiques et des enjeux ;

Considérant que Granville Terre et Mer est légitime pour être structure porteuse de ce GALPA en raison de son expertise en ingénierie mais également du poids des activités dans son économie et de la présence de l'infrastructure portuaire sur son territoire ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 108, Abstentions : 2) :

- **APPROUVE** la création du Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture (GALPA) « de Havres en Baie » ;
- **APPROUVE** l'organisation liée à l'animation et la mise en œuvre du GALPA ;
- **APPROUVE** le plan de financement associé à la mise en œuvre du GALPA, comprenant une participation de la collectivité à hauteur de 1 125 € par an ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'entente pour la mise en œuvre du GALPA « de Havres en Baie » avec les EPCI de Coutances Mer et Bocages et de Granville Terre et Mer ;
- **AUTORISE** le Président à signer les actes juridiques, administratifs et financiers et tout document se rapportant au GALPA.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 – 07b

**GROUPE D'ACTION LOCAL PECHE ET AQUACULTURE « DE HAVRES EN BAIE »
DESIGNATION DES MEMBRES**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu l'article L.5221-2 du code général des collectivités territoriales, ensemble l'article L.2121-21 du même code ;

Vu la délibération n°2023/01/23 -07a du 31 janvier 2023 approuvant la création du Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture (GALPA) « de Havres en Baie » ;

Vu les candidatures de Madame Angélique FERREIRA, Messieurs Jean-Luc GARNIER et Jean-Paul RANCHIN pour siéger en tant que membre titulaire à la conférence de l'entente ;

Vu les candidatures de Messieurs Jean-Marc LEGRAND et Alexis SANSON pour siéger en tant que membre suppléant ;

Considérant qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 108, Abstentions : 2) :

- **DESIGNE** les représentants titulaires suivants pour siéger au sein de la Conférence de l'entente :
 - Madame Angélique FERREIRA,
 - Monsieur Jean-Luc GARNIER,
 - Monsieur Jean-Paul RANCHIN

- **DESIGNE** les représentants suppléants suivants :
 - Monsieur Jean-Marc LEGRAND
 - Monsieur Alexis SANSON



**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUAULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAUT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 08

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SCI STENAT, ZA PORTE DE LA BAIE A SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu l'instruction ministérielle du 22 décembre 2015 (NOR INTB1531125J) ;

Vu l'avis favorable de la commission économie en date du 17 janvier 2023 ;

Vu l'avis des domaines estimant le prix de la parcelle à 30 € m² ;

Considérant la demande de l'entreprise SCI STENAT d'acquérir la parcelle cadastrée section ZI n°448 à Sartilly ;


Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **ACCEPTÉ** de céder à la SCI STENAT, ou toute autre société s'y substituant, la parcelle cadastrée section ZI n°448 à Sartilly, d'une superficie de 1 049 m² au prix de 30 € HT m² ;
- **AUTORISE** le président à signer tout document lié à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLENOCOURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 09

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES PARKINGS MUTUALISÉS DE SAINT-HIL'PARK » - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 7 et suivants de l'ordonnance du 1 juillet 2004 ;

Vu la délibération en date du 7 avril 2015 autorisant la création de l'Association Syndicale Libre (ASL) « Les parkings mutualisés de Saint Hil'Park » ;

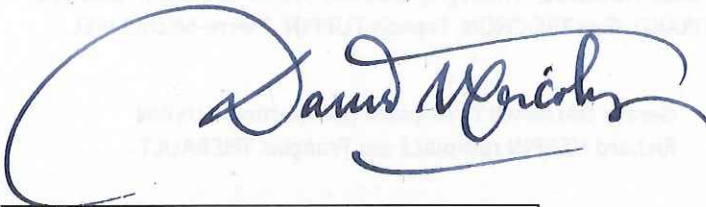
Vu les statuts de l'Association Syndicale Libre ;

Vu l'avis favorable de la commission développement économique qui s'est tenue le 17 janvier 2023 ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **DESIGNE** Madame Mikaëlle SEGUIN en tant que représentante de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie pour siéger au sein de l'Association Syndicale Libre (ASL) « Les parkings mutualisés de Saint Hil'Park » ;
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'ensemble des actes et documents liés à l'exécution de la présente délibération.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 10

REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE DES ARTS DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

SIGNATURE AVENANT CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE CONFIEE

Rapporteur : Madame Jessie ORVAIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le projet de réhabilitation et extension de l'école de musique danse et théâtre de Saint-Hilaire-du-Harcouët porté pour partie par la commune et pour partie par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie ;

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage confiée signée le 29/06/2022 ;

Considérant la nécessité de conclure un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage confiée ;

Après avoir pris connaissance du projet d'avenant et de la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 103, Abstentions : 7) :

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage confiée.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**



Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 11

TARIFICATION DE LA PISCINE SPADIUM DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

Rapporteur : Monsieur Denis LAPORTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R3135-1 à R3135-9 du code de la commande publique concernant les modifications des contrats de concessions,

Considérant le contrat de concession de la piscine de Saint-Hilaire-du-Harcouët conclu avec la SAS Complexe Aquatique Les 3 Provinces,

Considérant la demande de révision des tarifs exposée dans la note de présentation ci-annexée,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **FIXE** les tarifs comme suit à compter de la présente délibération :

TARIFS					
	UNITÉ	CARTE 10	TRIMESTRE	SEMESTRE	ANNÉE
ENFANT	4,00 €	34,00 €	75,00 €	130,00 €	210,00 €
ADULTE	4,80 €	40,00 €	100,00 €	180,00 €	320,00 €
DÉTENTE	8,50 €	74,00 €	220,00 €	350,00 €	620,00 €

- **AUTORISE** monsieur le président à signer l'avenant correspondant.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/01/31 - 12

**CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT
CONTRAT DE PROJET**

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Considérant l'avis favorable du comité technique en date du 1^{er} décembre 2022 et l'avis favorable de la commission ressources en date du 7 décembre 2022,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 109, Abstention : 1) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de Technicien territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :

Organiser, planifier et suivre les opérations de création, de densification, de renouvellement, de suppression, d'entretien, de lavage et de maintenance des points d'apports volontaires de collecte des déchets ménagers (3 flux)

- Participer à la définition des besoins du service, à la rédaction et à l'analyse des marchés de prestations de service et de fourniture liées aux colonnes
- Effectuer les contrôles terrain des missions demandées aux prestataires et aux agents de la régie PAV pour l'entretien et la maintenance des PAV
- Définir les lieux d'implantation des PAV avec les communes
- Elaborer les conventions de mise à disposition de terrain pour l'implantation des PAV
- Effectuer le suivi des travaux d'implantation des PAV
- Assurer le suivi de la facturation des prestations de service et de la régie PAV

Missions ponctuelles en cas d'absence de la responsable collecte PAV

- Encadrer les agents d'entretien des PAV
 - Elaborer et gérer le planning des équipes
- **PRECISE** l'agent occupera le poste à temps complet dès son recrutement pour une durée de trois ans,
 - **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de Technicien territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade,
 - **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/01/31 - 13

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT CONTRAT DE PROJET

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Considérant l'avis favorable du comité technique en date du 1^{er} décembre 2022 et l'avis favorable de la commission ressources en date du 7 décembre 2022,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 88, Abstentions : 21, N'a pas pris part au vote : 1) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de Technicien territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :

Encadrer, planifier et organiser la gestion du matériel de pré-collecte (bacs, sacs, abris bacs, badges, ...) :

- Achat, gestion des stocks, livraison, gestion administrative et comptable
- Distribution des contenants aux usagers
- Création et gestion de la base de données usagers
- Organisation et supervision de l'entretien et de la maintenance du parc de bacs
- Encadrement des agents de distribution des contenants, maintenance et entretien du parc
- Suivre et analyser les données de collecte des bacs pour la facturation

Organiser et planifier la gestion des déchets des aires d'accueil non permanentes des Gens du Voyage et des manifestations

- Définition des dotations appropriées et de la logistique
- Gestion du planning des réservations de matériels
- Planification des collectes ponctuelles avec le responsable de collecte et les prestataires de collecte
- Contribution à l'organisation d'évènement éco-responsable

Mettre en place les PAV Biodéchets et organiser leur maintenance et entretien

- Définition des besoins en PAV
- Rédaction du marché de fourniture d'abris bacs, analyse des offres et suivi administratif, technique et financier des prestations
- Définition avec les communes des lieux d'implantation
- Organisation de l'entretien et la maintenance des PAV
- Suivi et analyse des données du contrôle d'accès des bornes

Autres missions :

- Participation à la rédaction du rapport annuel
- Participation à l'élaboration du budget déchets
- **PRECISE** l'agent occupera le poste à temps complet dès son recrutement pour une durée de trois ans,

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le 07/02/2023

ID : 050-200069425-20230131-DEL2023_13-DE



- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de Technicien territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUVAULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 – 14
RESSOURCES HUMAINES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploicréé

Considérant l'avis favorable du comité technique en date du 9 novembre 2022,

Vu la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **ACCEPTE** la modification suivante :

Administration Générale			
Agent d'entretien	Administration Générale	Adjoints techniques territoriaux	0.63 0.5

- **ACCEPTE** les suppressions suivantes :

Pôle Val de Sée			
ATSEM	Syndicat scolaire	Adjoints d'animations territoriaux	1
ATSEM	Syndicat scolaire	Agents ter.spécialis. écoles maternelles	1
ATSEM	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	1
Agent d'entretien	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	0.83
Agent d'entretien	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	0.71
Agent d'entretien	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	0.83
Agent d'entretien	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	0.73
Agent d'entretien	Syndicat scolaire	Adjoints techniques territoriaux	0.71
Secrétariat	Syndicat scolaire	Adjoints administratifs territoriaux	0.80



Ainsi fait et délibéré,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
 par mise en ligne le 07 FEV. 2023
 et transmission à la Sous-Préfecture
 d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUVAULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Miikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOISNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/01/31 - 15

**VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION
A L'EPIC OFFICE DE TOURISME MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GARNIER

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L. 133-2 à L.133-10 et L.134-5,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2016 modifiant les statuts de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie avec la définition de l'intérêt communautaire de la compétence tourisme ;

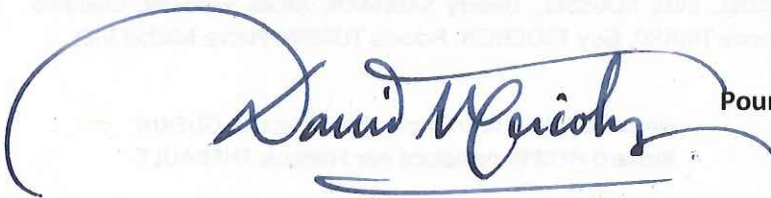
Vu la délibération du 10 octobre 2015 créant l'Office de Tourisme communautaire sous statut d'EPIC, précisant que la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie délègue à l'Office de Tourisme des missions d'accueil, d'information, de promotion touristique et de coordination des acteurs du tourisme,

Vu l'avis favorable de la commission « ressources » en date du 27 janvier 2023,

Considérant que la convention de moyens et d'objectifs 2022-2024 fixe les modalités de soutien financier accordé à l'Office de tourisme par sa collectivité de tutelle, par l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement et par le reversement intégral des produits de la taxe de séjour ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **DECIDE** d'accorder un acompte sur la subvention 2023 à l'office de tourisme intercommunal pour un montant de 480 000 €.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LEPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUVAULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BENOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/01/31 - 16

FINANCES

VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 27 janvier 2023,

Vu la note de présentation remise aux élus,

Considérant que les associations citées ci-dessous sollicitent un acompte sur subvention afin de permettre la continuité de leur action,

Considérant que les projets proposés par ces associations entrent dans le champ des compétences de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 107, Abstentions : 2) :

- **AUTORISE** le versement d'acompte, dès le mois de février 2023, à hauteur de
 - 40 000,00 € à l'association « Tirepied Enfance Loisirs » ;
 - 250 000,00 € à l'association « Office Culturel Sportif et Social » (OC2S) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires avec ces associations et toute pièce s'y rapportant ;
- **AUTORISE** l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2023.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 31 janvier 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
24/01/2023**Date de publication :**
07/02/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le mardi 31 janvier à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 93

Jocelyne ALLAIN, Rémi ANFRAY, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER (jusqu'à la Q°15), Loïc BAILLEUL, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Valérie BUNEL, Eric CAILLOT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Philippe FAUCON, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Sylvie GUÉRAULT, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Jean-Vital HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, Véronique KUNKEL, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Patrick LEPELTIER, Jocelyne LÉPRIEUR, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT, Michel PERROUULT, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Jean-Paul RANCHIN, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Elise ROUSSEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN (à partir de la Q°16), Laurence TIRARD, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 5

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Eric COURTEILLE remplacé par Joëlle FERMIN

Gérard DALIGAULT remplacé par Martine GUERIN
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 12

Jérôme BÉNOÎT à Thierry SADIMAN
Daniel BINET à Eric CAILLOT
Jacques BONO à Gaëtan LAMBERT
Nadine CALVEZ à Angélique FERREIRA
David JUQUIN à Michel ROBIDEL
Isabelle LABICHE à Denis LAPORTE

Mickaël LEQUERTIER à Pierre-Michel VIEL
Camille PESCHET à Annie PARENT
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SÉGUIN à Jean-Luc GARNIER (jusqu'à la Q°15)
Xavier TASSEL à Philippe AUBRAYS
Kentin TIERCELIN-PASQUER à Hervé LAINÉ

Excusés : 19

Thierry ARMAND
André-Jean BELLOIR
Mikaël BERHAULT
Anne BEUZIT
Vincent BICHON
Jean-Paul BRIONNE
Gilles CHEVAILLIER
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD

Carine GRASSET
Martine HERBERT
Philippe LEBOSNE
Joël LEFRAS
Catherine LEMONNIER
Cheyenne LEPELLETIER
Béatrice PORET
Michel RAULT
Jacques VARY

Secrétaire de séance : Madame Lydie BRIONNE est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération 2023/01/31 -17

FINANCES

**ASSUJETTISSEMENT A LA TVA – PLATEFORME DE SAINT JEAN DE LA HAIZE -
SOCIETE SPHERE SAS**

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le bail de location de la plateforme de stockage de déchets avec la Société SPHERE SAS, au lieu-dit : Les Planches à Saint-Jean-de la Haize,

Vu la nécessité d'assujettir cette opération à la TVA,

Vu l'avis favorable de la commission « ressources » du 27 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 109, Abstention : 1) :

- **AUTORISE** l'assujettissement à la TVA pour cette location.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 07 FEV. 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 07 FEV. 2023